

1. Description des objectifs

L'inspection télévisée des collecteurs a pour objectif de détecter :

- Les anomalies d'assemblage
- Les anomalies de géométrie
- Les anomalies d'étanchéité visibles (mais ne permet pas de statuer sur la conformité de l'étanchéité)
- Les anomalies structurelles
- Les obstructions ou obstacles
- Les défauts d'aspect
- Les raccords de branchement

Elle sera réalisée après le contrôle de compactage (s'il y en a eu) afin de vérifier que le réseau n'a pas été détérioré lors des essais.

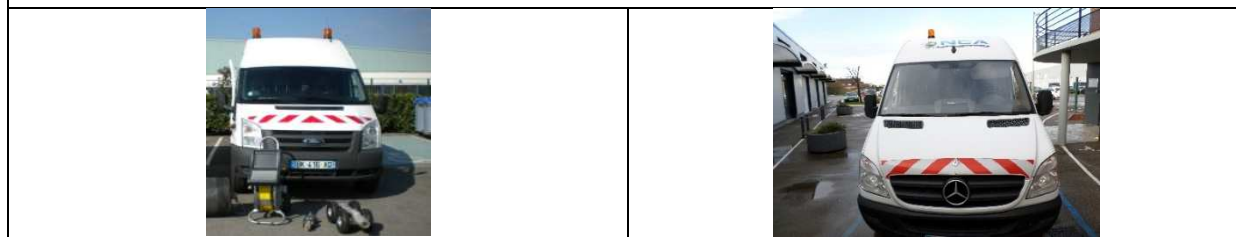
2. Moyens nécessaires





a. Moyens humains

L'intervention nécessite deux personnes sur site tout au long de l'intervention : Un inspecteur et un aide inspecteur.

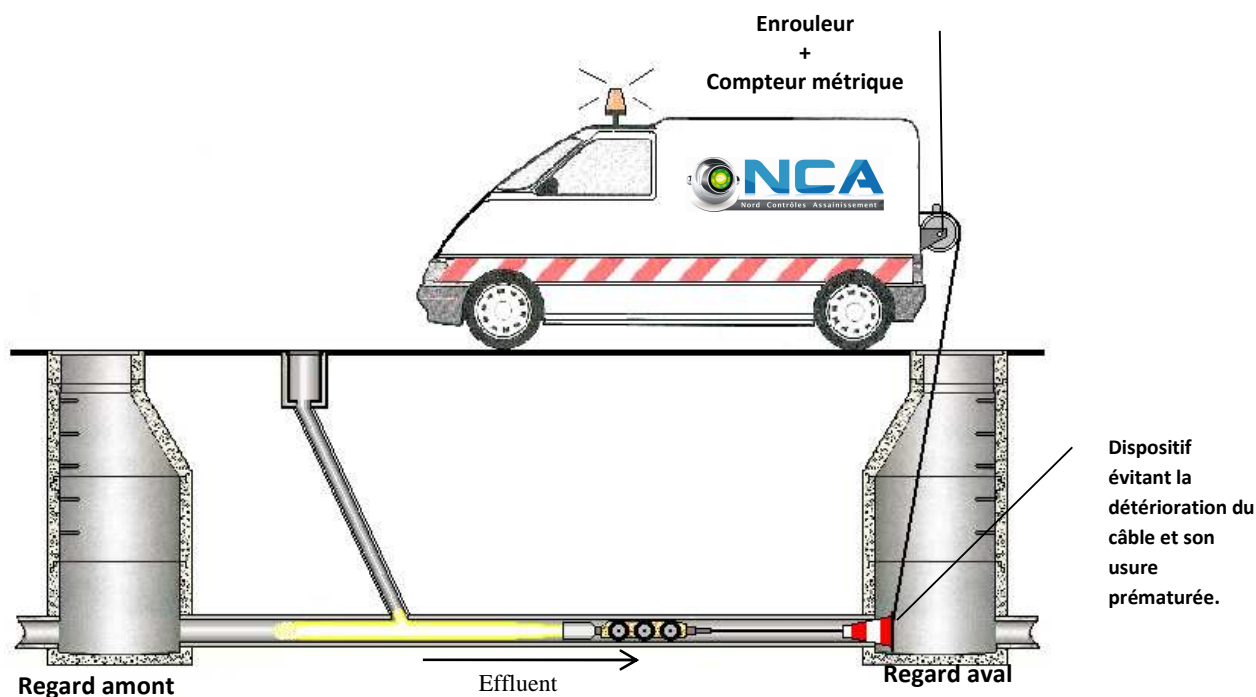
b. Moyens matériels

Camion d'intervention équipé de la signalisation de position



<u>Chariot + Caméra IBAK HD Atex+ Enrouleur</u>	<u>Régie IBAK</u>	<u>Electricité par groupe électrogène</u>	<u>Détecteur 4 gaz</u>
			

3. Principe



L'inspection télévisée du collecteur sera réalisée suivant le protocole suivant :

- Mise en œuvre des protections individuelles et collectives.
- Réalisation de l'enquête technique (longueurs, profondeurs...).
- Réalisation du déversement d'amont vers l'aval.
- Mise en place des dispositifs de dérivation des flux en amont/aval du regard si nécessaire.
- Préparation du matériel d'inspection. Fixer les roues adéquates au chariot en fonction du diamètre de canalisation. Vérifier la pente à chaque changement de roue.
- Mise en place de la caméra dans le regard de départ de l'inspection dans le sens opposé à l'écoulement (si l'inspection est impossible d'aval vers amont, la raison sera indiquée sur le rapport). Mise en place à l'aide de la canne de manutention ou d'une corde avec un crochet.
- Initialisation du point 0 suivant le choix du maître d'ouvrage (axe du tampon ou jonction canalisation-regard).
- Démarrage de l'inspection.
- Arrêt du chariot au niveau de chaque observation et saisie des données en informatique. Chaque observation est codée selon la norme NF EN 13508-2+A1.
- Arrivée de la caméra dans le regard amont. Fin d'inspection.
- Sauvegarde des données.
- Réalisation du rapport.

4. Plan de contrôle

Désignation	Fréquence	Type de contrôle	Méthode de contrôle	Tolérance	Personne responsable du contrôle
Distance pour position par rapport au « 0 »	Mensuel	Interne	-Vérification de la longueur par prise de cote sur 50m	+ ou – 30cm	Inspecteur Responsable Technique
	Quotidien	Interne	-Par contrôle de cohérence avec mesure en surface	+ ou – 30cm	Inspecteur
Distance entre 2 points successifs	Mensuel	Interne	-Vérification de la longueur sur une observation < 1m	+ ou – 10cm	Inspecteur Responsable Technique
	Quotidien	Interne	-Par contrôle de cohérence avec mesure en surface	+ ou – 10cm	Inspecteur
Pente	Mensuel	Interne	-Par mise à 0 sur plan fixe horizontal -Vérification avec mise en pente de la plaque (ex :2%)	+ ou – 20% de la dénivelée	Inspecteur Responsable Technique
	Quotidien + chaque changement de roue	Interne	-Par mise à 0 sur plan fixe horizontal -Par contrôle de cohérence par rapport à la courbe éditée	+ ou – 20% de la dénivelée	Inspecteur
Ovalisation	Mensuel	Interne	-Vérification de l'ovalisation avec des gabarits.	+ ou – 0.5% du diamètre intérieur	Inspecteur Responsable Technique
	Quotidien	Interne	-Par contrôle de cohérence entre l'image visualisée et la mesure.	+ ou – 0.5% du diamètre intérieur	Inspecteur
Hauteurs d'eau	Quotidien	Interne	Evaluation visuelle	+ ou – 5% de la hauteur	Inspecteur
Positions horaires	Quotidien	Interne	Evaluation visuelle	+ ou – ½ heure	Inspecteur